COMMUNE NOUVELLE TRENAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 12 JANVIER 2017

Présents: Jean ROY - Claire CIEPLIK - Cédric CONTRANT - Philippe GAUCHET - Séverine GIROD -Jean-François LAMY -Isabelle MARTINOD - Fabrice MARTINOD - Monique MOULIGNEAU - Eric NOEL - Christophe PAJOT - Michael PERNIN - Olivier ROUX- Eddy SENCEBE - Isabelle THIBERT

Absent excusé: Emmanuel VERRIEN (pouvoir à Eric NOEL) - Aude COTTIER (pouvoir à Monique MOULIGNEAU) - Marie-France LUCIUS (pouvoir à Claire CIEPLIK)

Secrétaire de séance : Olivier ROUX

Réunis à 20 H 30, sous la présidence de Jean ROY élu maire de la commune nouvelle TRENAL le jeudi 05 janvier 2017,, les membres du Conseil Municipal ont délibéré sur les questions fixées à l'ordre du jour.

MAINTIEN DES COMMUNES DELEGUEES MALLEREY ET TRENAL

APRES concertation, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, DECIDE de DISSOUDRE les communes déléguées MALLEREY et TRENAL, DIT, seul RESTE la commune nouvelle TRENAL.

NOMBRE D'ADJOINTS - ELECTION DES ADJOINTS

Nombre d'adjoints: La commune nouvelle TRENAL dénombre 18 conseillers. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, DECIDE un nombre de 4 adjoints.

Election des adjoints: après vote à bulletin secret, sont élus adjoints et immédiatement installés: Mr Michael PERNIN, 1er adjoint, ELU à l'unanimité des présents avec 17 voix pour et 1 abstention.

Mr Jean-François LAMY, 2ème adjoint, ELU à l'unanimité des présents avec 17 voix pour et 1 abstention.

Mme Isabelle THIBERT, 3ème adjointe, ELU à l'unanimité des présents avec 17 voix pour et 1 abstention.

Mr Eric NOEL, 4ème adjoint, ELU à l'unanimité des présents avec 17 voix pour et 1 abstention.

INDEMNITES DES ELUS

VU la circulaire sur les indemnités de fonction des titulaires de mandats locaux, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, DECIDE :

Indemnité du maire : 17 % de l'indice de base brut 1015, valeur au 1er juillet 2016. Indemnité des adjoints : 4 % de l'indice de base brut 1015, valeur au 1er juillet 2016.

RATTACHEMENT DE LA COMMUNE NOUVELLE TRENAL A ECLA

Suite à la création de la commune nouvelle TRENAL, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, , DEMANDE son intégration à ECLA.

DELEGATION D'ATTRIBUTION DE FONCTIONS AU MAIRE

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, délègue diverses fonctions au maire (signatures des contrats, délivrance des concessions, dons et legs, signature des honoraires avocats, etc... droits de préemption, action en justice, etc...

FISCALITE: MODIFICATION DES TAUX D'ABATTEMENT

Le conseil municipal, à *l'unanimité des présents*, **DECIDE** les taux d'abattement à savoir : à la base 15 %, 1 personne à charge 10 %, 2 enfants à charge 10 %, 3 personnes à charge 25 %, au-delà de la 3ème personne à charge 25 %. DECIDE les taux pour 2017 de : Taxe Foncière sur le Non Bâti (TFNB): 34.77 %, Taxe foncière sur le bâti (TFB): 13.32 %, Taxe Habitation (TF): 8.04 %.

DEMATERIALISATION DES ACTES SOUMIS A CONTROLE DE LEGALITE (ACTES)

Le conseil municipal, à *l'unanimité des présents*, **DECIDE** d'adhérer aux services ACTES de la Préfecture, **RETIENT** comme tiers de télétransmission BERGER/LEVRAULT

MODIFICATION DE NOM DE RUE

Suite à la fusion entre la commune de Mallerey et Trenal et le courrier des services de la poste précisant le doublon de la « rue Principale », Le conseil municipal, à *l'unanimité des présents*, **DECIDE** que le changement de voie sera sur Mallerey, **RETIENT** comme nom de « **Grande Rue** «

DELEGUEES AU SEIN DES COMMISSIONS COMMUNALES

Les élus font un remaniement des membres des commissions communales et intercommunales.

VŒUX 2017

Les vœux auront lieu le dimanche 22 janvier 2017. La population sera invités à partager la galette des rois.

DATE DES CONSEILS MUNICIPAUX 2017

Un calendrier des conseils municipaux pour 2017 est élaboré et **ADOPTE** par les élus.

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,